

04 déc 2015 -18:04

Appartient à Conseil des ministres du 4 décembre 2015

## Transfert des missions du service SCDF-Traitements du SPF Finances vers le SPF P & O

Sur proposition du ministre des Finances Johan Van Overtveldt et du ministre chargé de la Fonction publique Steven Vandeput, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui règle le transfert des missions du service "SCDF-Traitements", du SPF Finances vers le SPF Personnel et Organisation.

Le Conseil des ministres a approuvé le 3 juillet 2015 la mise en route de six trajets d'amélioration dans le cadre de l'optimalisation des services publics fédéraux. Un de ces trajets prévoit la centralisation des services relatifs à l'administration du personnel et des salaires au SPF Personnel et Organisation.

Dans ce cadre, le projet d'arrêté royal approuvé aujourd'hui règle le transfert des missions du service "SCDF-Traitements", qui fait partie de l'administration Traitements du SPF Finances (administration générale de la Trésorerie), vers le SPF Personnel et Organisation.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Johan Van Overtveldt, ministre des  
Finances, chargé de la Lutte contre la fraude fiscale  
rue de la Loi 12  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 574 80 00  
<http://www.vanovertveldt.belgium.be>

Service de presse de Steven Vandeput, ministre de la  
Défense, chargé de la Fonction publique  
Rue Lambermont 8  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<http://www.vandeput.belgium.be>